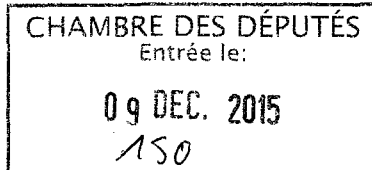




Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 9 décembre 2015



Concerne: **Heure de questions du 9 décembre 2015**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question orale à Madame la Ministre de l'Égalité des Chances**.

Une directive ayant pour but de porter à 40% la part du sexe sous-représenté dans les conseils d'administration des entreprises cotées en bourse est négociée dans l'Union européenne depuis 2012. Le parlement européen a annoncé son soutien à la directive en 2013 et la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne a réussi à jouer un rôle de médiateur efficace pour faire avancer le projet. Quelles sont les perspectives d'avenir dans ce dossier alors que le projet de directive a été rejeté contre toute attente lors du Conseil EPSCO du 7 décembre 2015 ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Josée Lorsché
Députée